



## Prix Médias et Ruralités

### JOURNALISTES PROFESSIONNELS : CANDIDATEZ !

Les journalistes professionnels ont jusqu'au 31 janvier 2025 pour candidater à la deuxième édition du **Prix médias et ruralités** sur le thème « Voir et dire les ruralités ».

Après le succès de la première édition, le Parlement rural français (P.R.F.) - Nouvelles Ruralités reconduit l'initiative destinée à mettre en lumière le travail des journalistes de la presse écrite, audio, télé, photo et web sur les thèmes des ruralités au sens large, c'est-à-dire les campagnes, mais également les petites et moyennes villes.

Tous les sujets publiés au cours de l'année 2024 sont éligibles dans le plus large registre de thèmes : social, sociétal, environnement, économie, culture, sport, politique, etc.

Persuadés que dans les campagnes se joue une part déterminante de notre avenir commun, le P.R.F. et ses partenaires souhaitent distinguer le travail des journalistes, précisément celui qui met en lumière une réalité pas toujours facile, mais souvent innovante et sensible, celle des citoyens, élus, responsables associatifs et de tous les porteurs de projets.

La qualité technique, qu'il s'agisse d'écriture ou de prise de vue, sera prise en compte par les jurys, composés de rédacteurs en chef, de journalistes ainsi que d'acteurs des médias et des ruralités.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 12 novembre et toutes les informations figureront sur le site : [www.prix-medias-et-ruralites.fr](http://www.prix-medias-et-ruralites.fr)

*Édition 2024 : plus de six cents candidats présélectionnés dans huit catégories, vingt-deux lauréats récompensés avec une dotation de plus de cinquante mille euros.*

#### À L'INITIATIVE :



#### AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES :

